

Covid-19 : 100 millions de francs remis au gouvernement

UNE contribution des professionnels des assurances.

Jean MADOUA
Libreville/Gabon

EN réponse à l'appel à la solidarité lancé par le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, la Fédération gabonaise d'assurances et de réassurances (Fegasa), ainsi que celle des courtiers d'assurances ont remis, le 4 mai dernier, un chèque de 100 millions de nos francs au ministère de l'Economie. Cette contribution des professionnels des assurances devrait couvrir les besoins des personnes considérées comme les plus vulnérables. Le chèque sera immédiatement déposé sur le compte

Covid-19 ouvert à la Caisse des dépôts et consignations (CDC). "Je suis la tutelle des assureurs et il n'était pas concevable que l'appel du chef de l'Etat soit lancé et que l'un des secteurs importants de notre pays ne réponde pas. Ils viennent de le faire avec efficacité, en offrant un chèque de 100 millions de francs CFA au ministre de l'Economie ce matin", s'est réjoui le ministre de l'Economie et des Finances, Jean-Marie Oganaga. Afin d'atténuer les effets néfastes du Covid-19 sur la trésorerie des entreprises, le président de la Fegasa, Andrew Crépin Gwodock, a annoncé des discussions avec le ministère de l'Economie pour la création d'un produit d'assurance qui pourrait couvrir des pertes d'exploitation liées

aux conséquences immatérielles, comme cela se fait sur l'ensemble des marchés d'assurances partout ailleurs dans le monde. "Il faut que notre secteur puisse se réinventer, parce que le Covid-19 a entraîné l'arrêt de l'économie dans sa globalité. Face à cet arrêt, jusqu'à aujourd'hui, l'ensemble des produits d'assurance commercialisés par nos soins ne prennent pas en compte la perte d'exploitation immatérielle, personne ne pouvait prévoir cela", a indiqué le président de la Fegasa, Andrew Crépin Gwodock.



Photo: Jean Madouma

La remise symbolique du chèque au ministre de l'Économie.

OMS : des stations de lavage de mains à la prison centrale



Photo: DR

Le don de l'OMS à la prison centrale de Libreville, hier

Georges-Maixent
NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

LE dispositif de défense de la prison centrale de Libreville contre la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) vient d'être renforcé. Une équipe du bureau de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Gabon a en effet remis, hier, aux responsables de "Sans famille", un lot de stations de lavage de mains. Ces cuves vont permettre, notamment aux personnes détenues en ce lieu, d'accomplir en toute sécurité l'un des gestes barrières contre le virus: le lavage des mains. "La population carcérale représente une population à risque de contracter la maladie, en raison

des personnes présentes sur le site. Elles sont à mobilité réduite et le risque d'être en groupe est réel", a estimé Kariyo Pierre Claver, le chef de la délégation. "La première action est de sensibiliser au lavage des mains à l'eau et au savon. Ensuite, il faut appliquer la distanciation sociale, porter son masque chaque fois que c'est possible", a-t-il poursuivi. Cet équipement va davantage solidifier la barrière dressée dans ce milieu carcéral pour éviter la contagion parmi les prisonniers. Visiteurs et agents se soumettent au dispositif mis en place depuis plusieurs semaines à la prison centrale. Une prise de température par thermoflash se fait une fois franchie l'entrée principale de la prison, suivie du lavage de mains.

Paiement des pensions CNSS : une gestion plus efficiente des flux

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

DANS le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19, la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) a procédé à une réorganisation de son système de paiement, afin recevoir les retraités dans les meilleures conditions. Aussi, la perception des pensions des échéances d'avril et du deuxième trimestre 2020 s'est-elle effectuée par ordre alphabétique. Avec des flux visiblement mieux maîtrisés, dans le strict respect des mesures barrières édictées par le gouvernement. Hier, le siège social de l'agence centrale de Libreville s'attendait à recevoir près de 400 pensionnaires dont l'ordre nominal alphabétique est compris entre A et D. Neuf tentes ont été aménagées de telle sorte que ces usagers soient dans les conditions d'observation de la distanciation sociale. Six tentes de 12 mètres ont ainsi été disposées au parking jouxtant le canal de Batavea. A ce niveau, des numéros sont distribués au premier flux par ordre d'arrivée. Avant de rallier le bâtiment central pour les opérations de paiement, où trois autres tentes sont dressées. Jean Hilaire Toulakossi, directeur de



Photo: DR

Les pensionnaires attendant confortablement sous les tentes dressées au parking.

la Prévention des risques professionnels, souligne que ce nouveau dispositif permet d'accueillir une trentaine de personnes sous chaque tente. Un léger mieux par rapport aux capacités d'accueil de ces espaces qui abritaient le double des pensionnaires, dans un passé récent. "L'organisation est telle que lorsqu'on se retrouve avec une tente tampon saturée, les usagers sont orientés par vagues de dix personnes vers le pool des opérations", note le responsable. Lors des opérations, les pensionnaires, à leur entrée, sont systématiquement soumis au nettoyage des mains à base de solutions hydroalcooliques. En sus du balisage, qui les placent à minima à 1 mètre des caissières. Le renforcement des mesures de protection se matérialise par le port obligatoire des bavettes, aussi bien pour les personnels de la CNSS que pour les retraités.

Et le directeur de la Prévention des risques de confier : " Si nous constatons qu'une personne est dépourvue de bavette, nous lui en procurons une dans l'immédiat. " Vers 9h30, près de 250 numéros avaient déjà été distribués pour la perception des pensions. Outre cette prestation, les personnels de la CNSS reçoivent des usagers pour les questions administratives et autres réclamations. D'autant qu'il faut garantir la continuité des services. C'est donc un flux de trois niveaux, à savoir les pensions, les déclarations et les réclamations que les agents sont appelés à gérer quotidiennement. L'organisation mise en place au niveau central, pour une meilleure gestion des flux, prévaut également dans les agences d'Akanda, d'Owendo, Bikélé et toutes les directions régionales de l'arrière-pays.